Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200430-06-DE
Date de télétransmission : 07/05/2020
Date de réception préfecture : 07/05/2020

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 30 avril 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, **le 30 avril 2020 à 16h30, en visioconférence,** sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le **24 avril 2020.** Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
Bouxières-aux-Dames	MME DIDRAT-SŒUR – M. MACHADO
Champigneulles	M. DETHOU – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
Custines	MME HENRY – M. JULIEN
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME ROTA
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
Liverdun	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET
Malleloy	MME DOUGOUD
Marbache	M. MAXANT
Montenoy	M. POINT
Pompey	M. TROGRLIC – MME GEOFFROY
Saizerais	M. HALLIER
Absents représentés	
Bouxières-aux-Dames	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO M. FLAMAND à M. MACHADO
Champigneulles	M. FELICANI à MME SCHREIBER
Pompey	M. KUHN à MME GEOFFROY M. FALCETTA à MME GEOFFROY
Excusés	
Custines	M. VERY
Faulx	M. GRANDIEU
Frouard	MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – M. TRANCHINA
Liverdun	M. KOCH
Millery	M. BERGEROT
Pompey	MME VILLEMIN

N°06 – DB du 30/04/2020 **Rapporteur : Monsieur le Président**

Compte Administratif 2019
Budget Annexe Zone Artisanale de Saizerais

Au regard de la réglementation budgétaire et conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte Administratif de l'année (N) doit être approuvé, avant le 30 juin de l'année (N+1), en conformité avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal (date exceptionnellement repoussée au 31 juillet cette année au vu de la pandémie de corona virus).

Je vous propose donc d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2019 du Budget Principal annexé à la présente délibération avec une présentation synthétique et résumé dans la balance générale ci-après.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200430-06-DE
Date de télétransmission : 07/05/2020
Date de réception préfecture : 07/05/2020

Vu le rapport soumis à son examen,

- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Annexe Zone Artisanale de Saizerais 2019, conforme au Compte de Gestion 2019 du Trésorier Principal.

BUDGET ANNEXE Zone Artisanale de Saizerais Compte Administratif 2019 – Balance Générale En euros		
Fonctionnement	**Prévu**	**Réalisé**
Dépenses	1 912 231.29	11 267.28
Recettes *Excédent N-1*	1 912 231.29	0.03 *353 356.46*
Investissement	**Prévu**	**Réalisé**
Dépenses *Déficit N-1*	1 876 648.29	0 *- 1 852 665.29*
Recettes	1 876 648.29	0
Résultats de l'exercice 2019		
Déficit de fonctionnement		- 11 267.25
Excédent d'Investissement		0
Résultats de clôture 2019		
Excédent de fonctionnement		342 089.21
Déficit d'Investissement		- 1 852 665.29

Le Président a quitté la séance, sous la Présidence du Doyen d'Age

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC